



FICHE TECHNIQUE DE FORMATION

Intitulé du stage : Synthèse Droit des Brevets

Dates et durée de la formation : 7 heures x 2 jours, soit 14 heures de formation
Paris : 15 octobre (en distanciel) et 12 novembre 2024 (en présentiel)
Lyon : 21 et 22 novembre 2024

Objectifs : Etudier, actualiser et appréhender les règles de droit et la jurisprudence récentes en matière de droit des brevets

Programme : Chaque décision de jurisprudence de l'année écoulée est envisagée au regard des règles du droit des contrats appliqué au secteur particulier de la matière.
15 octobre et 21 novembre 2024 : L'obtention du brevet
12 et 22 novembre 2024 : l'exploitation du brevet

Méthode pédagogique :

- Avant la formation, documentation et supports pédagogiques sont transmis aux stagiaires.
- Pendant la séance, les intervenants procèdent à une analyse et une expertise à l'aide d'une projection numérique des supports et évaluent le bon apprentissage des stagiaires en les questionnant régulièrement. Une réelle interaction est assurée entre les apprenants et les formateurs.

Modalités d'évaluation : Au terme de son intervention, le formateur évalue les acquis en interrogeant les stagiaires sur la bonne transmission de son savoir et répond aux questions à main levée.

Prix de la formation :

Tarif normal :

- 1 jour = 790 € HT ; 948 € TTC
- 2 jours = 1 340 € HT ; 1 608 € TTC

Tarif pour les membres ASPI / GRAPI / LES France :

- 1 jour = 730 € HT ; 876 € TTC
- 2 jours = 1 250 € HT ; 1 500 € TTC

Tarif pour les membres de soutien ASPI :
50 € TTC chaque séance

Lieu de la formation :

- 15/10/2024 : Web-séminaire sur la plateforme Zoom
- 12/11/2024 : Maison de la Chimie, 28 bis rue St Dominique 75007
- 21 & 22/11/2024 : Hôtel Charlemagne, 23 cours Charlemagne 69002 Lyon

Accessibilité aux personnes handicapées : Contacter le secrétariat général de la FNDE

Prérequis et niveau recommandé : Pas de prérequis mais il est conseillé de se conformer à l'item « population concernée »

Population concernée : Collaborateurs des Services de Propriété Industrielle des entreprises
Conseils en Propriété Industrielle ; Avocats spécialisés en Propriété Industrielle
Fonctionnaires d'Organisations Nationales ou Européennes en Propriété Industrielle
Collaborateurs des Services Recherche et Développement
Collaborateurs des Services Accords

Code de la formation : 29 (Technique Juridique Appliquée)

Sanction délivrée en fin de formation : Attestation de formation et/ou certificat de réalisation

Site Web : www.fnde.asso.fr
Secrétariat général

34 bis, rue Vignon - 75009 Paris - Tél. : 01 42 66 18 19 - Fax : 01 42 66 17 37 - Email : adupont@fnde.asso.fr - Siret : 775 589 252 00045

Siège social

39, rue de l'Université - 34060 Montpellier Cedex 2 - Tél. : 04 34 43 30 28 - Fax : 04 34 43 30 33 - Email : ccatala@fnde.asso.fr - Siret : 775 589 252 00011

Code APE : 8559 A - N° TVA intracommunautaire : FR 56 775 589 252

N° déclaration d'existence d'organisme de formation continue : 91 340 001 934

Association déclarée établie conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901



Fédération nationale pour le droit de l'entreprise

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA FNDE

Désignation

La FNDE est un organisme de formation professionnelle enregistré sous le numéro 91 340 001 934 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État). Son siège social est situé au 39 rue de l'Université 34000 Montpellier et son secrétariat général est situé au 34 bis rue Vignon 75009 Paris.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la FNDE pour le compte d'un client. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Inscription et justificatif de formation

Toute demande d'inscription doit être formalisée par écrit soit en remplissant le bulletin d'inscription en ligne, soit en rédigeant un courriel.

Chaque inscription fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part puis d'une convention de formation adressée au responsable de l'inscription. Un exemplaire signé de cette convention doit impérativement être retourné à la FNDE avant le début de la formation. Une semaine avant le début de la session, une convocation / livret d'accueil est adressée au participant mentionnant « Libellé », « date » et « lieu de formation ». Il n'y a pas de délai minimal pour s'inscrire à une formation. Une feuille d'émargement en cas de formation proposée en présentiel et un certificat de réalisation sont systématiquement édités et fournis au client en fin de formation.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le règlement de la formation est prévu à réception de la facture, au plus tard à 30 jours fin de mois, par virement ou chèque.

Prise en charge

En cas de paiement effectué par un OPCO, il appartient au client d'effectuer la demande de prise en charge auprès de l'OPCO dont il dépend, avant le début de la formation. Il devra nous l'indiquer au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention qui nous est retourné signée. En cas de défaut de paiement ou de prise en charge partielle de l'OPCO, les frais de formation impayés lui seront directement facturés. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation lui sera facturée.

Conditions de report et d'annulation d'une formation

Toute annulation ou report doit être confirmé par courriel à adupont@fnde.asso.fr, en débutant l'objet du courriel par « annulation » ou « report ».

Les frais d'annulation ou de report sont les suivants : • Plus de 7 jours calendaires avant le début de la formation : annulation sans frais de l'inscription à cette session • Moins de 7 jours calendaires avant le début de la formation : 100% des frais de formation seront facturés. Le client peut procéder au remplacement du stagiaire inscrit sous réserve de le signaler à la FNDE par écrit avant le début de la formation. La FNDE, en cas de force majeure ou de toute autre raison suffisamment importante, se réserve la possibilité de communiquer par écrit au stagiaire l'annulation ou le report de la formation.

Pour le Client, sur présentation d'un justificatif, les absences engendrées par un cas de force majeure (arrêt maladie, convocation, etc...)

n'entraînent pas de frais d'annulation. Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, la FNDE se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation. En cas d'inexécution totale ou partielle de la formation par la FNDE, le montant dû sera le coût initial de la formation annoncé dans les documents FNDE diminué du montant des journées de formation qui n'ont pas été dispensées, cette dernière somme étant calculée prorata temporis. En cas d'abandon en cours de formation par le client, celui-ci règle les frais de formation au prorata temporis des heures réellement réalisées.

Accessibilité et handicap

La FNDE invite chaque stagiaire à lui signaler toute situation qui nécessiterait un aménagement de la formation, en particulier si le stagiaire se trouve en situation de handicap, et ce afin de garantir, pour tous, l'accessibilité physique, cognitive et sensorielle. Un référent handicap est désigné au sein de la FNDE pour accompagner le stagiaire tout au long de son parcours dans cette démarche d'adaptation et d'aménagement et s'assurer que les moyens nécessaires ont été mis en œuvre à chaque étape.

Programme des formations

La FNDE se réserve la possibilité de remplacer les intervenants cités et d'apporter les modifications utiles au programme. En cas de nécessité, des sessions peuvent être annulées ou déplacées. Le contenu des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la FNDE sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle. Aucune information personnelle n'est publiée à l'insu de l'utilisateur, échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. Ce droit peut être exercé à tout moment par demande écrite auprès du secrétariat de la FNDE.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la FNDE et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal compétent.

Site Web : www.fnde.asso.fr

Secrétariat général

34 bis, rue Vignon - 75009 Paris - Tél. : 01 42 66 18 19 - Fax : 01 42 66 17 37 - Email : adupont@fnde.asso.fr - Siret : 775 589 252 00045

Siège social

39, rue de l'Université - 34060 Montpellier Cedex 2 - Tél. : 04 34 43 30 28 - Fax : 04 34 43 30 33 - Email : ccatala@fnde.asso.fr - Siret : 775 589 252 00011

Code APE : 8559 A - N° TVA intracommunautaire : FR 56 775 589 252

N° déclaration d'existence d'organisme de formation continue : 91 340 001 934

Association déclarée établie conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901